

Communiqué de presse

2 décembre 2013

Selor lance une campagne en faveur des personnes handicapées à l'occasion de la première Journée fédérale de la diversité (3 décembre)

Le mardi 3 décembre, à la fois **Journée internationale des personnes handicapées** et **première Journée fédérale de la diversité** (focus sur le handicap), Selor lance sa nouvelle campagne de communication « **HANDICAPABLE !** »

En raison de son **engagement social**, Selor accorde beaucoup d'importance à la **diversité** et à **l'égalité des chances** pour tout un chacun. L'un des principaux groupes visés est celui des personnes **handicapées**. En 2004, Selor a commencé à proposer des **adaptations raisonnables** pour les personnes handicapées lors des **procédures de sélection** et des **tests**. Cela signifie que les procédures et les tests sont adaptés afin que les candidats **ne soient pas incommodés par leur handicap**. Ainsi, ils se voient par exemple accorder du temps supplémentaire ou utilisent un logiciel de lecture à voix haute. Selor peut également proposer les services d'un interprète de la langue des signes. Selor dispose de tests adaptés, mais également **de logiciels et de matériel adaptés**. La **salle de test** pour les personnes handicapées de Selor est unique en Belgique. Toutes les adaptations sont également tenues à jour dans une **base de données**. Au fil des années, Selor a déjà reçu plus de 5 000 demandes. Cette base de données est accessible gratuitement. En indiquant de quels handicap et type de test il s'agit, vous obtenez une liste des adaptations proposées par Selor.

Déjà plus de 1 100 demandes de personnes handicapées en 2013

Selor propose trois mesures spécialement pour les personnes handicapées. Au cours de 9 premiers mois de 2013, Selor a déjà reçu plus de 1 100 demandes concernant :

- **des adaptations raisonnables** des procédures de sélection et des tests.
- **la priorité à l'engagement** : en tant que candidat présentant un handicap, vous pouvez obtenir une priorité lors de recrutement dans l'administration fédérale. toutes les possibilités sont stipulées dans un AR.
- **des adaptations de poste de travail** : Selor veille à ce que les informations relatives à la vision des adaptations à réaliser sur son lieu de travail qu'un candidat communique soient bien transmises au service de recrutement et y apporte son soutien.

Du pain sur la planche

Les efforts fournis par Selor et par d'autres acteurs commencent à porter leurs fruits. Lors des sélections, les personnes handicapées représentent actuellement environ **2,5 %** de l'ensemble des candidats. Le point positif est que le **taux de réussite** de ces personnes est **le même** que celui des personnes ne présentant aucun handicap. Néanmoins, le nombre de travailleurs handicapés au sein de l'administration fédérale n'augmente qu'au compte-gouttes. En **2012**, le pourcentage s'élevait à **1,54 %**, pour **1,37 % en 2011**. L'évolution est donc bel et bien positive, mais elle est lente.

Nouvelle campagne HANDICAPABLE !

C'est la raison pour laquelle Selor lance une campagne de communication spécifique. Au moyen d'affiches et de bannières publicitaires, Selor veut répandre le message « **HANDICAPABLE !** » : nous croyons aux talents des personnes handicapées. Grâce à ce message, Selor veut informer les personnes handicapées des possibilités existantes et les inciter à postuler. Pour y parvenir, nous collaborons avec des organisations d'orientation sur le terrain (AWIPH, Phare, GTB, etc.). Selor veut en outre envoyer à nos partenaires, parmi lesquels les services publics, un signal leur montrant notre volonté de les soutenir dans leurs efforts pour employer des personnes handicapées.



Ainsi, Selor a développé un jeu autour de l'environnement des personnes handicapées, ainsi qu'une brochure regroupant toutes les informations relatives aux adaptations de poste de travail. [Ces instruments sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de Selor.](#)

Hendrik Bogaert, Secrétaire d'État à la Fonction publique : « Une Journée de la diversité est une bonne initiative. De cette manière, on accorde une plus grande attention au sujet. Une seule journée n'est toutefois pas suffisante. Nous devons tenir compte tous les jours des désagréments auxquels sont confrontées les personnes handicapées et tenter d'y remédier autant que possible. Au sein de l'administration fédérale, nous nous y attelons en adaptant au mieux les lieux de travail. Le plus important reste néanmoins que les personnes handicapées aient les mêmes chances sur le marché du travail. Afin de garantir cela, nous avons instauré un quota en vertu duquel les services n'atteignant pas la norme de 3 % doivent accorder la priorité aux personnes handicapées ayant réussi une sélection. »

Personne de contact

Stefanie Billiet

Product Manager Communication de recrutement et Employer branding

Téléphone +32 (0)2 788 67 07

GSM +32(0)485 95 99 47

stefanie.billiet@selor.be